

## **Concertation préalable au projet de construction du Terminal 4 à Roissy-Charles de Gaulle**



Le projet de construction du nouveau Terminal 4 à Roissy-Charles de Gaulle a pour objectif d'accueillir 30 à 40 millions de passagers supplémentaires d'ici à 2035, soit 50% de plus que la capacité en 2020.

Cet accroissement du nombre de passagers ne se fera pas sans une augmentation conséquente du nombre de vols, au mépris de la santé et de la qualité de vie des habitants survolés.

Contenu

### **Aujourd'hui :**

- 1 300 vols/jour
- 483 000 vols/an

### **En 2035 :**

- jusqu'à 1 800 vols/jour
- 660 000 vols/an

**soit + 500 vols par jour = 38% d'avions en plus !**

**Une concertation préalable publique se déroulera du 12 février au 12 mai 2019 sous le contrôle de la Commission nationale du débat public (CNDP).**

*Pour plus d'information, consulter le site ADP : <https://terminal4-cdg.groupeadp.fr/>*

Documents

## [Dépliant - Concertation : comment participer ?](#)

### Contact

L'association ADVOCNAR se tient à votre disposition pour vous indiquer les modalités de participation à cette concertation importante: 01 39 899 199 // [contact@advocnar.fr](mailto:contact@advocnar.fr) //

[www.advocnar.fr](http://www.advocnar.fr)